

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17  
Nombre de présents : 09  
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre le 13 mars à 18h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.  
Date de la convocation : 08 mars 2024

**PRÉSENTS :** MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, MARAIS Sébastien, Mme BAZIL Marine, CHAUVEAU Caroline.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à M. COQUELIN André  
Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien  
Mme JARRY Alice donne pouvoir à Mme CHAUVEAU Caroline  
M. THURNE Dominique donne pouvoir à M. MARAIS Sébastien  
M. LOR Jean-Michel  
Mme MARECHAL Laëtitia  
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

**ABSENT :** M. RIMBAULT Maxime

M. MARGOUT Gérard a été élu secrétaire de la séance.

### OBJET : Dénomination des salles communales rue Rogatien Mornet

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 11/04/2023, les 4 salles situées rue Rogatien Mornet ont été dénommées de la façon suivante :

- Salle communale n°1 (ex-salle des associations n°1)
- Salle communale n°2 (ex-salle des associations n°2)
- Salle communale n°3 (ex-salle informatique, grande salle)
- Salle communale n°4 (ex-salle informatique, petite salle)

A l'usage, il est difficile de les situer géographiquement et il convient de leur donner un nom facilement identifiable. S'agissant d'une ancienne école, il est proposé :

- **Place : COUR DE L'ANCIENNE ECOLE**
- **Salle communale n°1 : SALLE DU CHAT PERCHE**
- **Salle communale n°2 : SALLE DE LA MARELLE**
- **Salle communale n°3 : SALLE DE LA TOUPIE**
- **Salle communale n°4 : SALLE DE L'EPERVIER**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :**

- Approuve la dénomination des salles et de la cour comme énoncée ci-dessus ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
André COQUELIN

  
Signé et authentiqué par : André  
Coquelin  
Titre de signature : 18/03/2024  
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie